



COMMUNICATION PARTICIPATIVE

Premier bilan après 8 mois de fonctionnement

PAGES 8 et 9



PATRIMOINE

Une exposition itinérante coproduite par la ville de Figeac et le Grand-Figeac

PAGE 11

figeac

notre ville

le bulletin d'informations municipales

juin 2018

12-16
SEPT 2018

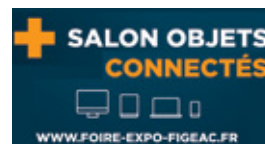
FIGEAC
FOIRE
EXPO

CRÉATRICE D'IDÉES !

FOIRE EXPOSITION

5 jours pour faire des affaires et le plein d'animations !

PAGE 3



RETOUR SUR UNE ANNÉE DE MANDAT 2017-2018 : innover pour s'adapter aux enjeux de demain

Un peu plus de 4 ans se sont écoulés depuis les élections de 2014. Au début du mandat, nous nous sommes engagés à améliorer le quotidien des Figeacois(e)s. Pour répondre au mieux aux attentes de nos concitoyens, nous avons choisi d'accentuer la concertation et d'innover dans nos pratiques ... PAGE 4 et 5



publicité



© Ville de Figeac

Figeac, Ville tournée vers l'avenir

Notre monde bouge. Figeac est dans la course. A l'heure où les nouvelles technologies se répandent à très grande vitesse, le Très Haut Débit se déploie sur Figeac. Vous avez pu voir l'installation des premières armoires de raccordement. En effet, d'ici la fin de l'année, le déploiement de la fibre permettra le raccordement de chaque habitant qui le souhaite, à cette technologie d'avenir.

Figeac est également dans la course pour l'attractivité, retenue dans la liste des villes au titre du programme gouvernemental « Action Cœur de Ville ». Nous déposerons un dossier dès la rentrée de façon à bénéficier de l'aide logistique et financière de l'Etat au titre des actions de revitalisation du centre-ville.

Figeac bouge encore avec la préparation active de la Foire-Exposition, rendez-vous économique départemental et régional, qui sera plus particulièrement axée sur le numérique et ses usages. Figeac bouge toujours en accueillant de façon personnalisée ses nouveaux habitants, en dialoguant avec chacun d'entre vous qui le souhaitez via l'application Vooter, en créant un comité de pilotage sur l'usage des transports publics urbains et leur réorganisation, en réfléchissant sur la qualité alimentaire notamment en partenariat avec Bio 46. Dans un environnement qui se modifie très vite, vos élus ont à cœur de saisir toutes les opportunités afin que notre ville soit toujours accueillante, conviviale et au service de la population.

André Mellinger
Maire de Figeac
Vice-président du Département du Lot

24^{ème} Foire Exposition

"Venez faire des affaires et le plein d'animations !"

En 2018, concentrée sur 5 jours, la Foire Exposition jouera sur 2 tableaux - la modernité et la tradition - et sera tournée vers l'avenir avec **une thématique d'actualité : la domotique et les objets connectés**. Plus de 200 exposants vous attendent **du 12 au 16 septembre** sur le Foirail, le Champ Saint-Barthélémy et l'Espace Mitterrand ! Sans oublier les Pratges où seront rassemblés exposants agricoles et producteurs locaux et où se tiendront les concours bovins et équins.

Rendez-vous cour du Puy pour se restaurer au village gourmand autour de plusieurs traiteurs, différents menus et spécialités dont bien sûr, la traditionnelle choucroute ! **Pour animer les allées de la Foire et attirer un public plus large, un programme varié autour de journées thématiques** : le mercredi sera dédié aux jeunes, le jeudi aux seniors et le vendredi, samedi et dimanche seront consacrés aux familles avec un mot d'ordre : do it yourself ou faites-le vous-même (produits naturels, bricolage...).

Tous les jours, **un jeu quizz**, des **déambulations musicales** et des **spectacles de rues**, des **ateliers** et des **conférences**. Le vendredi la Foire sera ouverte jusqu'à 22h pour la traditionnelle « **nocturne aux affaires** ». Une **exposition sur le chemin de St-Jacques de Compostelle**, à l'occasion du 20^{ème} anniversaire de son inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO, sera également présentée dans le hall de l'Espace Mitterrand.

A noter que le week-end de la Foire coïncidera avec celui des Journées du Patrimoine : l'occasion de venir à Figeac pour profiter des deux événements !

- Ouverture au public : de 10h à 19h et le vendredi jusqu'à 22h.
- Tarifs : 5 € (tarif réduit : 2,50 €)
- Avis aux exposants, il reste encore des places !
- Renseignements : 05 65 38 92 25 - foireexpofigeac@orange.fr

Retrouvez la programmation détaillée sur www.foire-expo-figeac.fr

Jardin d'Enfants

La sophrologie, une clé pour bien grandir !



Depuis janvier 2017, à l'initiative de la directrice, Nathalie Gaston, « Les Coccinelles » proposent **une fois par semaine des séances de sophrologie adaptées aux jeunes enfants** (de 2 à 4 ans). Des ateliers animés par Virginie Bruel, infirmière de formation, qui s'est tournée vers la sophrologie il y a un peu plus de 2 ans et a ouvert un cabinet en centre-ville. Elle est déjà intervenue dans des

écoles, dans le cadre d'activités périscolaires, et à l'occasion de la Semaine de la Petite Enfance 2017. « *Il s'agissait d'enfants plus grands. Là, ils ont entre 2 et 4 ans et le travail est un peu différent mais tout aussi intéressant* » nous confiait la sophrologue.

Une séance ne dure pas plus de 30mn afin de ne pas perdre l'attention des enfants. Ces derniers, en petit groupe de 4 ou 5, sont invités à pratiquer plusieurs **exercices ludiques** de 3 à 4mn chacun **sur la respiration, la relaxation, la prise de conscience du corps, l'éveil des sens et l'imagination**. « *L'idée, c'est de découvrir le Je à travers le jeu. Les exercices permettent de travailler sur la motricité, la concentration, la capacité à écouter une consigne et à faire ensemble* ».

De son côté, Nathalie Gaston précise : « *On le voit bien, les tout petits peuvent être submergés par le rythme de vie trépidant de notre société actuelle. Nous avons choisi la sophrologie car elle peut les aider à comprendre et à gérer leurs émotions* ». Les retours des agents et ceux des familles confirment les bienfaits sur le comportement dans la structure ou à la maison mais aussi sur la qualité du sommeil.

Si l'équipe n'intervient pas durant les ateliers, elle s'implique notamment en constituant le groupe d'enfants qui participera à la séance hebdomadaire.

Le jardin d'enfants de Figeac est la **première structure du Département du Lot à s'être lancée dans cette expérience avant-gardiste**. Précisons qu'elle a déjà fait des émules dans d'autres crèches de la Région Occitanie.

Pour tout renseignement : 1, avenue André Despoux – tel : 05 65 33 43 47
jardin.enfants@ville-figeac.fr

État-civil Du 1^{er} avril au 31 mai 2018

Naissances

Kamilla Buvazov ; Jeanne Malbert ; Iris Stencil Gallier ; Léo Bories ; Nathanaël Hirschauer ; Gabin Delmas ; Maxence Meilhan ; Théo Gautie ; Arya Hijazi, Insaf Salmi.

Mariage

23 avril : Jean-François Genot et Eudina Souza ;
26 mai : Yves Poupeau et Sophie Rudel.

Décès

Marie-Louise Aymard ; Madeleine Lapierre ; Roger Carles ; Jacqueline Brault ; Larim Aboyan ; Raoul Fréjaville ; Simone Cépède ; Jeannine Lambert ; Jean Larnaudie ; André Agrinier ; Georges Lacout ; Marthe Estrabou ; Geneviève Méreaux ; Yvonne Bex.

figeac
notre ville

juin 2018

Une publication de la Mairie de Figeac • Directeur de la publication : André Mellinger • Rédaction/Photos : Mairie de Figeac - Service informations municipales - 46100 Figeac - tél. 05 65 50 05 40 • Publicité : Pub Vision • Composition/mise en page Agence Place Publique • Impression : Reprint imprimeur - Toulouse • Dépôt légal : juin 2018 • Ce numéro a été tiré à 6850 ex. sur papier recyclé.



2017 - 2018 : innover pour s'adapter aux enjeux de demain

Un peu plus de 4 ans se sont écoulés depuis les élections de 2014. Au début du mandat, nous nous sommes engagés à améliorer le quotidien des Figeacois(e)s. Pour répondre au mieux aux attentes de nos concitoyens, nous avons choisi d'accentuer la concertation et d'innover dans nos pratiques. L'accent a également été mis sur la sécurité, l'accessibilité, le « vivre ensemble », la préservation du cadre de vie et la mise en valeur du patrimoine. Comme chaque année, nous vous proposons un bilan des actions réalisées et un point sur les projets amorcés.

Pour une concertation plus active Avec la population

■ **permanence des élus** : pour être à l'écoute de leurs concitoyens, M le Maire, ses adjoints et les conseillers municipaux délégués assurent une permanence en Mairie (service Etat Civil) **tous les samedis matins de 10h30 à 11h30** (sans rendez-vous) depuis mai 2017.

■ **communication participative** : afin de **renforcer le lien avec les citoyens et d'améliorer encore le dialogue avec la population**, la municipalité a choisi de s'appuyer sur un **outil innovant : l'application VOOTER**. Simple, gratuite et anonyme, elle s'utilise depuis un smartphone, une tablette ou un ordinateur et permet aux « votants » de donner leur avis sur des sujets touchant à leur quotidien. Cet outil de communication participative constituera une aide précieuse à la prise de décision. (voir bilan des 8 premiers mois pages 8 et 9)

■ **outils numériques** : **comprendre**, dès le plus jeune âge, le « **bon usage** » du numérique **et en identifier les risques** à travers les outils du quotidien (smartphones, tablettes, réseaux sociaux...), était l'objectif de la municipalité en accueillant le **MAIF Numérique Tour**. Durant 3 jours, des animations gratuites ont permis au public de manipuler et de se familiariser avec des technologies comme la réalité virtuelle, les objets connectés ou l'intelligence artificielle.



Lancement de l'application VOOTER en octobre 2017

■ **gestion des risques météorologiques** : afin de **mieux comprendre** ces risques, de les **anticiper et prendre en amont les mesures qui s'imposent**, la Ville a choisi d'adhérer à l'offre de services développée par Météo France pour les collectivités avec **site internet dédié, service de messagerie d'alerte et assistance téléphonique 24h/24h**.

■ **accessibilité des bâtiments communaux** : dans le cadre de l'**Agenda d'Accessibilité Programmée**, la Commune a poursuivi les **travaux de mise aux normes** dans plusieurs bâtiments publics, **notamment les écoles**, pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, mal ou non-voyantes (rampe d'accès, bandes pododactiles...). Dans les locaux de l'ancien CES, la **salle Roger Laval** et les bureaux/salles dédiés aux associations figeacoises et aux organisations syndicales ont été réaménagés.

Pour un quotidien et un avenir plus serein Fluidifier les déplacements urbains

■ **transports publics urbains** : engagée en 2017, la **réflexion sur l'optimisation et la restructuration du réseau « Le Bus Figeac » s'est poursuivie en 2018**. Un **comité de pilotage**, composé d'élus, de représentants d'usagers et de la société civile, a été mis en place et se réunit régulièrement pour travailler sur le dossier.

Améliorer la sécurité et l'accessibilité

■ **vidéo-protection** : dans le cadre de sa stratégie de prévention de la délinquance, la Ville a choisi d'élargir son dispositif de vidéo-protection. La charte d'utilisation a été approuvée et le **Comité d'éthique** installé par le Conseil Municipal le 19 décembre 2016. Il aura à se prononcer sur l'installation des 19 caméras prévues sur les 9 secteurs de la 1^{ère} tranche.

■ **équipements Vigipirate dans les écoles** : en réponse aux préconisations de la Gendarmerie Nationale et du Ministère de l'Intérieur, la Ville a pris des **mesures complémentaires de sécurité dans tous les établissements scolaires** : **système d'alerte interne** en cas d'intrusion, **portier interphone** ou **visiophone** et **film occultant** sur les fenêtres de rez-de-chaussée donnant sur la rue.

■ **sécurité routière** : pour améliorer la sécurité et fluidifier la circulation **deux giratoires ont été aménagés** : un au carrefour de la rue du Grial et de la rue de la Santa, et un autre, encore en phase expérimentale, sur l'avenue des Crêtes, au carrefour des rue de Hauteval, du boulevard Pasteur et de la rue Fanny Delpuech.

Faciliter les conditions de vie, d'accueil et d'enseignement

■ **rythmes scolaires** : dans le cadre du Projet Educatif Territorial, la municipalité a ouvert les activités des APE du soir au **temps de la pause méridienne dans les 3 écoles élémentaires publiques**. La Fédération Partir a été sollicitée afin d'assurer ces interventions, avec la participation des agents communaux.

■ **restaurant scolaire** : pour répondre à l'obligation réglementaire fixée par l'Agence Régionale de Santé, la Ville a procédé à des travaux de **modernisation de la cuisine** avec la **mise aux normes de la zone dédiée au traitement des déchets**.

■ **école Jacques Chapou** : dans le cadre du réaménagement de la cour de récréation, **une extension du préau** a été réalisée pour offrir aux enfants un abri suffisant en cas de mauvais temps.

Protéger l'environnement et préserver le cadre de vie

■ **gestion des déchets** : Figeac a été sélectionnée par le SYDED du Lot pour intégrer le programme d'accompagnement « **Commune 100% compostage** ». Objectifs : **développer le compostage individuel mais aussi collectif** sur le territoire communal. Les élus désignés « référents Environnement », associés aux animateurs du SYDED, travaillent sur plusieurs projets auprès de professionnels (restaurants, campings) et en habitat groupé (La Pintre).

■ **eau potable** : suite à la mise en service de la nouvelle station de Prentegarde, les bâtiments de l'ancienne usine ont été démolis pour laisser la place aux **travaux de construction des 2 bassins de stockage** de 2 500 m³ chacun.

■ véhicules électriques :

- dans le cadre de sa politique en faveur des modes de déplacements doux et propres, la Ville a soutenu l'**Eco-Rallye** organisé par l'association « Figeacteurs ». L'occasion de sensibiliser le public aux enjeux de mobilité durable et de démystifier l'utilisation des véhicules électriques.
- après celle de l'Espace Jean Jaurès, la **2^{ème} station de recharge** a été installée **au Foirail**, à proximité de la pharmacie. Elle devrait être **opérationnelle pour l'été**.



La Ville et Bio 46 aujourd'hui partenaires

- **qualité alimentaire** : depuis plusieurs années la Ville a fait le choix de **privilégier les produits locaux et les circuits courts** afin de **soutenir l'économie locale et de favoriser un mode d'approvisionnement respectueux de l'environnement**. Cette année, dans le cadre d'un partenariat conclu avec le groupement des agriculteurs Bio du Lot « Bio 46 », l'accent a été mis sur **l'augmentation de la part des denrées issues de l'agriculture biologique** dans les menus du restaurant scolaire. Une commission menus a été créée pour instaurer réflexion et concertation entre les élus, les professionnels du service restauration, les parents d'élèves, les enfants et les enseignants.

Favoriser la cohésion sociale et le « vivre ensemble »

■ citoyenneté et lien social :

- après la sensibilisation au tri et au ramassage des déchets en 2017, cette année la « **Journée Citoyenne** », portée par le Centre Social, avait pour **thème le jardinage urbain et durable**. Sur le principe de la **démarche participative**, les habitants étaient invités à **jardiner ensemble dans différents lieux publics**. L'idée est qu'ensuite les riverains s'occupent des plantations, récoltent et consomment fruits, légumes et herbes aromatiques.
- la Ville a choisi de créer un **Conseil Consultatif du Centre Social et de Prévention** et de l'ouvrir aux usagers avec 3 représentants. Lieu d'échanges, d'écoute et d'expression, cette instance a pour but de favoriser la démarche participative des habitants et des plus proches partenaires du CSP.

■ aires de jeux et de détente :

- aménagement d'une **aire de jeux à Montviguier, au cœur de la résidence HLM**, en partenariat avec le Rotary Club de Figeac et Lot Habitat. Le point de rendez-vous des familles et des enfants du quartier.
- installation d'appareils de remise en forme, accessible à tous, pour **une aire de fitness dans le jardin de l'Hôpital**.
- création d'une **aire de loisirs et de détente**, avec jeux pour enfants, modules



Inauguration de l'aire de jeux de Montviguier

pour sportifs, tables de pique-nique, fontaine et sanitaires **à la Curie, en prolongement du parking**. Un plus pour les familles riveraines et les promeneurs qui empruntent le GR6 dont le départ se situe à proximité.

Accompagner les familles

- **petite enfance** : en partenariat avec le CIAS du Grand-Figeac, la MSA et la CAF du Lot, la Ville a participé à l'**ouverture du LAEP « Libellule »** (lieu accueil enfants parents) au rez-de-chaussée du Centre Social. Un espace de jeux, de rencontres et d'échanges ouvert aux jeunes enfants accompagnés d'un adulte. Un **lieu de socialisation pour l'enfant et de soutien à la fonction parentale**.

Mettre en valeur le patrimoine et développer l'attractivité du territoire

■ patrimoine :

- un **nouveau programme de travaux de restauration des remparts**, classés au titre des Monuments historiques, a débuté. Il s'agira de restaurer et de mettre en valeur la courtine puis la tour sur la partie située entre le porche latéral et la croix du Calvaire.
- afin d'encourager les travaux de **restauration des façades d'immeubles situés dans le périmètre du Site Patrimonial Remarquable**, la Ville, en partenariat avec la Région et le Département, a instauré un **nouveau dispositif d'aide** à titre expérimental pour un an.
- fin 2017, le ministère de la Culture délivrait au Grand-Figeac **le label « Pays d'art et d'histoire »**. Une démarche à laquelle Figeac « Ville d'art et d'histoire » a largement participé à travers l'expertise de son service du patrimoine. Dès cet été, une exposition sera présentée à Figeac et circulera à partir de 2019 sur plusieurs Communes du Grand-Figeac.
- l'**opération « 1000 mains à la pâte pour le GR 65 »** qui participe à l'entretien et la mise en valeur du Chemin de St-Jacques de Compostelle, portée par la Commune depuis 2017, a connu sa 1^{ère} édition sur le Grand-Figeac avec la mobilisation de 120 bénévoles entre Lunan et Figeac.

- **urbanisme** : les services municipaux accompagnent les porteurs de projets immobiliers en réalisant notamment les études préliminaires concernant les réseaux. Exemple, un projet de 45 logements (collectif et individuel) sur le quartier de La Parrine.

Faciliter l'accès aux soins



Le chantier de la MSP s'est ouvert par le désamiantage des locaux.

■ offre de santé :

- pour préparer l'avenir de notre territoire en matière de santé, dans le cadre du Contrat Local de Santé du Grand-Figeac, la Ville a décidé de créer une **Maison de Santé Pluridisciplinaire** dans les anciens locaux de l'EHPAD de l'Hôpital. Les **travaux de désamiantage** sont **en cours** et seront suivis par la démolition du bâtiment de 1973. L'**ouverture** de la MSP (1200 m² répartis sur 4 niveaux) est **annoncée pour le printemps 2019**. Pour l'heure, **17 professionnels de santé** se sont engagés à y exercer leur activité en libéral.
- afin d'inciter de futurs professionnels à s'installer sur le territoire, la Ville organise deux fois par an **une réception pour les jeunes internes en médecine en formation** à Figeac et dans les environs. Cette année, 18 étudiants ont été accueillis.

publicité

Dématérialisation des démarches administratives

Des services en ligne qui simplifient notre quotidien

Les services publics numériques ne cessent de se développer : services en ligne, applis smartphone, échanges de données dématérialisés... Ces services simplifient à la fois la vie de l'utilisateur et le traitement des dossiers par l'administration. La Ville de Figeac a déjà pris le « virage du numérique » avec plusieurs services en ligne, **accessibles depuis son site internet - www.ville-figeac.fr** - certains pour répondre à la réglementation, d'autres pour faciliter les démarches des usagers. En interne, les services se sont également adaptés à de nouvelles obligations.



■ Affaires générales / Services à la Population :

Depuis la page d'accueil (menu vertical de gauche), **deux rubriques, « Demandes d'actes d'état civil » (*) et « Démarches en Mairie »**, vous permettent de télécharger les documents à remplir et à renvoyer aux services concernés :

> **Etat Civil** : extrait (avec ou sans filiation), copie intégrale d'un acte de naissance, de mariage ou de décès ; dossier de constitution, de modification et de dissolution d'un PACS.

> **Elections** : formulaires d'inscription sur les listes électorales et de changement d'adresse, plan de localisation des bureaux de vote.

- > **Cimetière** : règlement du cimetière et liste des concessions en état d'abandon
- > **Débit de boissons** : demande d'autorisation d'ouverture d'un débit de boissons temporaire
- > **Enseignes** : déclaration de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure
- > **Associations** : dossier de demande de subvention

■ Affaires scolaires :

Les documents concernant les affaires scolaires sont en téléchargement **depuis la page d'accueil** (menu horizontal), l'onglet « **Education** », rubrique « **Actualités** » : formulaires d'inscription dans les écoles publiques, à la garderie, au restaurant scolaire, règlements de la garderie et de la cantine, mode de calcul du prix des repas, fiches d'inscription aux Activités Péri-Educatives, Projet Educatif Territorial de la Ville ou encore liste des fournitures scolaires demandées par chaque école à la rentrée.

Concernant plus particulièrement **la restauration scolaire**, la Ville s'est dotée en 2015 d'un « **Portail Familles** ». **Accessible depuis la page d'accueil** (menu vertical de gauche), il **permet à chaque famille de créer un compte, accessible 24h/24h et 7j/7j, de réserver les repas pris à la cantine par leur(s) enfant(s) et de régler en ligne les factures correspondantes**. Ce dispositif a mis fin à la vente de tickets qui obligeait les parents à se déplacer en Mairie.

■ Eau et assainissement :

Plusieurs documents sont **disponibles en ligne, depuis la page d'accueil** (menu horizontal), onglet « **Environnement** », rubrique « **Eau – Assainissement** » : formulaires de changement de locataire ou de propriétaire, relevé annuel de compteur d'eau, tarifs, règlement du service de l'eau et du SPANC (service public de l'assainissement non collectif).

■ Associations :

Afin de soutenir la vie associative et de permettre aux **associations figeacoises** d'annoncer leurs manifestations**, la Ville met à leur disposition gratuitement plusieurs outils : site internet, panneaux d'affichage, panneaux lumineux, chaîne locale Canal fi.). Pour les utiliser, elles doivent remplir la **charte annuelle d'utilisation des supports de communication, le formulaire de demande d'utilisation de supports de communication et, le cas échéant, du logo de la Ville**.

Ces formulaires sont en téléchargement **depuis la page d'accueil, menu vertical de gauche, rubrique « Vie associative »**.

(*) Vous serez redirigés vers le site Service-public.fr, le site officiel de l'administration française. Là vous pourrez notamment faire une pré-demande en ligne pour votre carte nationale d'identité ou passeport.

(**) uniquement les manifestations se déroulant sur le territoire communal

En interne

Dans le cadre de la modernisation de l'action publique voulue par l'Etat, la Ville de Figeac a dû, comme toutes les collectivités, s'adapter à de nouveaux outils :

■ **marchés publics** : depuis fin 2010, la Ville lance ses marchés via la plateforme dédiée AWS, créée par le CDG 46. Les entreprises inscrites sont alertées automatiquement et peuvent candidater en y déposant toutes les pièces dématérialisées du dossier.

■ **achats** : depuis le 1^{er} janvier 2018, chaque service établit ses bons de commande dématérialisés via le logiciel des Finances et peut ensuite suivre le dossier jusqu'à la validation de la facture.

■ **factures** : depuis le 1^{er} janvier 2017, les fournisseurs de la Commune peuvent déposer leur facture sur la plateforme Chorus Pro. Le recours à la facturation électronique permet notamment de sécuriser les délais de paiement en limitant les relances et les litiges.

■ **suivi du temps de travail** : depuis 2015, chaque agent remplit son tableau de bord (heures effectives, heures supplémentaires, congés, formation, arrêt...) qui, une fois validé par son supérieur hiérarchique, est adressé tous les mois au service des Ressources Humaines pour vérification et paiement éventuel des heures supplémentaires.

■ **communication avec les élus** : en début de mandat, les élus ont tous été équipés d'une tablette numérique. Lors des réunions du Conseil Municipal, les convocations, projets de délibérations et documents annexes leur sont transmis par mail via la plateforme Connect-élu.



Participez à la vie de votre cité et construisons ensemble l'avenir de figeac !

Voici les résultats de la consultation sur le réseau de transport urbain Le Bus

Avez-vous déjà été enquêté(e) dans un bus ou à l'arrêt "les jardins de l'hôpital" le mardi 10 avril 2018 ? Si oui merci de ne pas répondre aux questions qui suivront celle-ci :

Oui, je m'arrête donc de participer (6 votants - 5%) **Non, je peux continuer la consultation** (117 votants - 95%)

Utilisez-vous les transports urbains de Figeac ?

Oui, tous les jours ou presque (11 votants - 8%) **Oui, 1 fois par semaine** (7 votants - 5%) **Oui, 2 à 3 fois par semaines** (9 votants - 7%)
Oui, 1 à 3 fois par mois (12 votants - 9%) **Oui, moins souvent** (33 votants - 24%) **Non, jamais** (66 votants - 48%)

Quelle est votre situation ?

Collégien(ne) (3 votants - 2%) **Etudiant(e)** (7 votants - 5%) **Lycéen(ne)** (2 votants - 1%) **Actif en emploi** (94 votants - 70%)
Au chômage (4 votants - 3%) **Inactif / au foyer** (1 votant - 1%) **Retraité(e)** (24 votants - 18%)

Quel est votre avis sur la fréquence de passage des bus ?

Très bien (7 votants - 5%) **Bien** (62 votants - 48%) **Moyen** (45 votants - 35%) **Mauvais** (11 votants - 9%)

Quel est votre avis sur la ponctualité des bus ?

Très bien (17 votants - 13%) **Bien** (79 votants - 61%) **Moyen** (19 votants - 15%) **Mauvais** (6 votants - 5%)

Quel est votre avis sur l'accueil et l'attitude des conducteurs ?

Très bien (32 votants - 26%) **Bien** (65 votants - 52%) **Moyen** (15 votants - 12%) **Mauvais** (3 votants - 2%)

Quel est votre avis sur le confort des bus ?

Très bien (17 votants - 13%) **Bien** (73 votants - 57%) **Moyen** (24 votants - 19%) **Mauvais** (5 votants - 4%)

Quel est votre avis sur la propreté intérieure des bus ?

Très bien (17 votants - 13%) **Bien** (85 votants - 67%) **Moyen** (10 votants - 8%) **Mauvais** (4 votants - 3%)



Premier bilan après 8 mois de fonctionnement



Depuis octobre 2017, vous avez eu l'occasion de vous exprimer, de vous impliquer et de devenir acteur dans la vie de votre cité.

Aujourd'hui, vous êtes plus de 360 à nous faire part de vos réflexions, de vos souhaits. Vous avez répondu à plusieurs questionnaires sur la communication, l'alimentation, les espaces verts, les aires de détente, le réseau Le Bus, les loisirs.

Tout d'abord, la Municipalité, forte de vos observations, va acquérir de **nouveaux panneaux lumineux**. Des emplacements, les plus visibles possibles, sont en cours de sélection.

Nous vous rappelons qu'ils sont mis à disposition des associations, gratuitement, afin d'annoncer leurs manifestations.

Contrairement aux réseaux sociaux, ces panneaux touchent l'ensemble de la population et des visiteurs figeacois.

Toujours dans le domaine de la communication, le Très Haut Débit : **la fibre optique arrive à Figeac**.

Concernant l'alimentation, et plus particulièrement la restauration scolaire, la **collaboration avec l'association Bio 46** a été renforcée. Le pourcentage de produits bio et de produits provenant des circuits courts va encore être augmenté à la rentrée prochaine.

A noter également, la **création d'une Commission Restauration** à laquelle participent Marie-France Colomb, Adjointe aux Affaires Scolaires, des parents d'élèves, le chef de cuisine et le responsable de la restauration scolaire ainsi que l'association Bio 46.

Des repas et des ateliers à thème, fort appréciés, sont proposés aux enfants : tarte aux pommes, mique, repas albanais, super barbecue....Un petit déjeuner pédagogique est programmé le 4 juillet.

De plus, pour assurer une meilleure **sécurité alimentaire**, des travaux ont été réalisés au restaurant scolaire par la création de nouveaux locaux de stockage et de livraison.

Afin de faciliter la gestion du paiement des menus des enfants, la Ville de Figeac a mis à la disposition des parents un **espace famille** sur le site www.ville-figeac.fr. Ce portail permet de visualiser les factures mensuelles de restauration scolaire et de les régler par carte bancaire via un accès sécurisé. Les personnes qui ne disposent pas d'internet reçoivent leur facture par courrier et peuvent la solder en Mairie.

Une messagerie est à disposition sur l'espace famille permettant un échange confidentiel entre les parents et le service des Affaires Scolaires et le traitement rapide des réclamations

Devenez acteur dans la vie de votre cité !

1 Téléchargez

2 Lancez l'app

3 Rejoignez

4 Votez !

Téléchargez Vooter depuis votre téléphone



Pas d'équipement compatible?
Accédez à la version web :
<https://vote.vooter.co>

Démarrez l'application et créez votre compte



Géolocalisation

ou

Code groupe

Rejoignez votre groupe avec le code :

Figeac46100



Je vote !

publicité

Portrait d'un Pays d'art et d'histoire

Une exposition itinérante coproduite par la Ville de Figeac et le Grand-Figeac



Architectural, naturel, préhistorique, religieux, vernaculaire, industriel... le patrimoine du territoire intercommunal possède différentes facettes dont certaines sont parfois méconnues du public. Le Grand-Figeac, labellisé « Pays d'art et d'histoire » en décembre 2017 par le ministère de la Culture, a souhaité **mettre en valeur son territoire et livrer son identité** à travers une exposition itinérante intitulée « Grand-Figeac vallées du Lot et du Célé – Portrait d'un pays d'art et d'histoire ».

Présentée à Figeac dès le 7 juillet, elle sera visible à l'Espace Patrimoine jusqu'au 4 novembre 2018. L'exposition s'appuiera sur une grande carte du territoire avec des modules permettant de situer et d'identifier les lieux remarquables ainsi que sur des panneaux et de nombreuses photographies. Un mini centre d'interprétation du Pays d'art et d'histoire en quelque sorte.

Dès 2019, l'exposition circulera sur le territoire pour aller à la rencontre des habitants, des touristes

et des acteurs locaux.

L'occasion pour le public de **s'approprier ce label** et de **découvrir à travers des thèmes transversaux** (le paysage par exemple) **et autour d'éléments emblématiques majeurs**, (châteaux d'Assier, de Lacapelle-Marival, abbaye de Marcilhac-sur-Célé...) **la richesse et les enjeux de préservation et mise en valeur** de ces éléments remarquables.

Les élus du Grand-Figeac espèrent que cette exposition pourra **servir de levier au développement du territoire** et permettra de **créer du lien entre les habitants**.

Espace Patrimoine - Du 7 juillet au 4 novembre 2018

7 juillet - 9 juillet : du mardi au dimanche de 14h à 18h

10 juillet - 16 septembre : tous les jours de 10h à 12h30 et de 14h à 18h

17 septembre - 4 novembre : du mardi au dimanche de 14h à 18h

Explorer les villages du Grand-Figeac



Toujours dans l'idée de faire du patrimoine un élément clé du dynamisme de son territoire, le Grand-Figeac a lancé en avril dernier une série de visites guidées gratuites de ses villages.

Une fois par mois, ce rendez-vous permet aux habitants de partager la richesse historique et paysagère des Communes du territoire.

Ces temps d'échanges avec des professionnels guides-conférenciers offrent aux visiteurs un autre regard sur des

Communes parfois éloignées des grands circuits touristiques. Après Rudelle, Terrou et Asprières ce printemps et une pause durant la saison estivale, les Communes de Larnagol, Latronquière et Reilhac seront à leur tour mises à l'honneur cet automne.

vite dit



Festival de Théâtre de Figeac

Il est encore temps de réserver vos places !

Du 21 juillet au 3 août, la 18^{ème} édition du Festival de Théâtre vous invite à découvrir une programmation riche de 17 spectacles, dont plusieurs créations.

Retrouvez la programmation détaillée sur le site www.festivaltheatre-figeac.com

Informations / Réservations

- Billetterie en ligne : www.festivaltheatre-figeac.com
- Par téléphone : 05 65 38 28 08
- Sur place :

- **jusqu'au 13 juillet** : à l'Astrolabe ou à l'Office de Tourisme
- **à partir du 16 juillet** : à la Boutique du festival (place Champollion).



Île de Pâques

Trois expositions en Occitanie : Figeac - Rodez - Toulouse

Dès le 30 juin, trois musées proposent **trois expositions complémentaires rassemblant un ensemble rare et unique d'objets issus des principales collections publiques et privées**. Chacun pourra y découvrir les multiples facettes de l'île de Pâques par le prisme des thèmes développés dans les différents lieux :

■ **Les bois parlants** au Musée Champollion-Les Ecritures du Monde de Figeac

■ **L'ombre des dieux** au Musée Fenaille de Rodez

■ **Le nombril du monde ?** au Muséum de Toulouse

Précisons que le parcours muséal a été labellisé « exposition d'intérêt national » par le Ministère de la Culture.

A Figeac et Rodez / 30 juin - 4 novembre 2018

A Toulouse / 30 juin 2018 - 30 juin 2019

Tarif réduit sur présentation d'un ticket d'un des musées partenaires de l'opération

Pour en savoir plus : www.iledepaquesexpo.fr



Blue Lake

Deux concerts à Figeac

Comme chaque année depuis 19 ans, le Lions Club de Figeac, avec le soutien de la Ville, accueille les élèves de la prestigieuse école américaine Blue Lake pour deux concerts :

■ **samedi 30 juin**, 21h, à l'église du Puy : **orchestre symphonique** (90 jeunes musiciens américains)

■ **samedi 7 juillet**, 21h, à l'Espace Mitterrand : **concert d'Harmonie** (78 musiciens américains, 30 français et 2 andorrans de 13 à 18 ans)

Renseignements et réservations auprès de l'Office de Tourisme : 05 65 34 06 25

Recyclerie « Regain 2 Vies »

Un nouveau chapitre s'ouvre à Ceint d'Eau



Depuis mi-avril, la Recyclerie a pris ses quartiers à Ceint d'Eau, sur le site autrefois occupé par l'entreprise Michéa (*). Ce déménagement constitue une véritable « bouffée d'oxygène » pour la structure, créée en 2011 par l'association Regain, qui, victime de son succès, s'est rapidement retrouvée à l'étroit dans ses locaux de l'avenue Fernand Lacroix. Les nouveaux bâtiments étaient inaugurés le 1^{er} juin dernier.

Fermés et entièrement réaménagés, les deux anciens hangars offrent aujourd'hui une belle surface aux équipes de Regain. Le terrain, suffisamment vaste pour créer un parking, est idéalement placé, à proximité de la déviation.

Cette restructuration s'inscrit dans une **démarche de développement durable avec des bâtiments voulus comme « exemplaires » sur le plan énergétique et environnemental** : panneaux photovoltaïques en toiture (**), chaudière au bois, isolation des murs à base de textiles issus de la filière de récupération Le Relais/Emmaüs et assainissement écologique (filtration à base d'écorces de noix de coco).

Le premier bâtiment accueille **la recyclerie, avec un espace de vente qui a plus que doublé** (300 m² au lieu de 130 m²) **et l'atelier « SOS Micro »**, installé jusqu'alors en centre-ville. Le second abrite **le matériel des équipes Environnement, les parties communes dédiées au personnel ainsi qu'une salle d'animation** pouvant accueillir des scolaires ou le public lors d'ateliers de sensibilisation à la réduction des déchets.

Un projet de près de 815 000 € TTC, pour lequel l'association a réuni **80% de financements publics** (fonds européens LEADER+, Etat, Région, DIRECCTE, Département, Ville de Figeac et fonds parlementaire). Sur les 20% restants, 13% sont financés par un emprunt de l'association et 7% par la participation de fonds privés (fondations et financements participatifs).

(*) aujourd'hui installée à Bédouer.

(**) déjà installés par l'entreprise Michéa.



Un espace de vente digne de ce nom, vaste et lumineux.



Aux côtés d'Antoine Soto, président de Regain, plusieurs élus figeacois, les représentants des financeurs ainsi que les responsables et le personnel de l'association

REGAIN

Une association d'économie sociale et solidaire

Depuis près de 25 ans, Regain développe un projet économique à vocation sociale en menant de front des actions en faveur de l'environnement et des publics éloignés de l'emploi et rencontrant des difficultés. L'entretien, l'aménagement de l'espace rural et la mise à disposition des personnes (pour diverses prestations) font partie de ses activités de l'association. **Il y a 7 ans, elle ouvrait la 1^{ère} recyclerie du Lot, baptisée « Regain 2 vies », avec un double objectif :**

- offrir une 2^{ème} vie à des objets voués à la déchetterie (récupération, valorisation et revente) et participer ainsi à la réduction des déchets
- donner une 2^{ème} chance à des hommes et des femmes éloignés de l'emploi, les aider à s'insérer dans la société en leur proposant un travail et un accompagnement socioprofessionnel

Horaires d'ouverture au public de la recyclerie :
du mercredi au samedi de 9h à 12h
et de 14h à 17h30
Tel : 06 38 80 07 41

Du nouveau pour « SOS Micro »



Depuis le 1^{er} mai dernier, **l'atelier solidaire informatique « SOS Micro », a rejoint les nouveaux locaux de la recyclerie à Ceint d'Eau.** Plus vastes et mieux adaptés à l'activité, ils ont permis d'**élargir les horaires d'ouverture.** Désormais, Eric Babault, animateur-informaticien, vous accueille **du mercredi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30.**

A noter également, un **nouveau numéro de téléphone : 05 65 40 09 28.**

Moyennant une adhésion annuelle et des tarifs abordables (basés sur le Quotient Familial), « SOS Micro » propose :

- une salle informatique (ordinateurs, logiciels bureautiques, imprimante et accès internet)
- une familiarisation avec l'outil informatique (y compris courrier électronique)
- un dépannage assisté par l'animateur informaticien (nettoyer, réparer, faire évoluer son outil informatique)

Château du Viguiier du Roy

Plus de 1 500 personnes aux « Portes Ouvertes »

Les 9 et 10 juin derniers, les Figeacois mais aussi les habitants du Grand-Figeac se sont pressés aux portes du Viguiier du Roy. Tout au long du week-end, plus de 1 500 visiteurs ont découvert cet édifice remarquable lors de **visites guidées gratuites, conduites par les agents du service du patrimoine et les guides-conférenciers du Pays d'art et d'histoire.**

Les élus présents pour l'occasion, Martin Malvy, Vincent Labarthe, André Mellinger et Christine Gendrot affichaient une volonté commune : « *Nous devons ouvrir notre patrimoine aux habitants du territoire, et pas seulement aux touristes, afin qu'ils se l'approprient et en deviennent ensuite les ambassadeurs.* »

Pour André Mellinger, le « Château du Viguiier du Roy » pourrait même devenir « *le nouvel emblème de Figeac* », après l'Hôtel de la Monnaie, la place des Ecritures et le musée Champollion-les Ecritures du Monde. Une « *pépite architecturale* » parmi d'autres quand on sait que **le territoire intercommunal a été labellisé Pays d'art et d'histoire il y a quelques mois.**

Fin 2017, la Commune et la Communauté préemptaient pour acquérir le Viguiier du Roy (*) afin de **voir se réinstaller un hôtel patrimonial à Figeac et renforcer l'économie touristique du territoire.** L'Établissement Public Foncier d'Occitanie a procédé à cette acquisition pour le compte des collectivités. Fin mai, elles ont désigné le groupe hôtelier Cité-Hôtels (**) comme gestionnaire. Ce dernier signera un bail emphytéotique de 30 ans en échange d'un loyer annuel versé aux collectivités. Cité-Hôtels prévoit de recruter une vingtaine de personnes et annonce la **réouverture de l'hôtel 4 étoiles au 1^{er} trimestre 2019**, après quelques travaux de modernisation et de mise aux normes. Les collectivités, avec le soutien de l'Etat, de la Région et du Département, rachèteront ensuite l'édifice à l'EPF Occitanie.

L'une des conditions du contrat précise que l'établissement devra être ouvert pour certaines manifestations locales, liées à la culture, au patrimoine et au tourisme.

Que celles et ceux qui n'ont pas pu s'inscrire à ces « portes ouvertes » se rassurent, **l'édifice sera donc à nouveau accessible gratuitement lors de visites guidées durant l'été et les prochaines Journées du Patrimoine.**

(*) La Commune pour le restaurant, la Communauté pour l'hôtel, fermé depuis 6 ans et voué à devenir une résidence secondaire.

(**) Le groupe Cité-Hôtels est déjà implanté à Toulouse et Carcassonne.

Voir également le reportage réalisé par Canal fi. sur www.ville-figeac (rubrique Web TV).



vite dit

Nouveaux habitants

Réception d'accueil, première !

Samedi 9 juin, la municipalité organisait la première cérémonie d'accueil dédiée aux Figeacois(e)s installés depuis le 1^{er} janvier de l'année. L'objectif affiché était de faciliter l'intégration de ces nouveaux arrivants en leur réservant un accueil privilégié.

Après une visite du centre historique, conduite par un guide-conférencier, le groupe était reçu par M. le Maire à l'Hôtel de Ville. L'occasion de présenter quelques-uns des élus membres du Conseil Municipal, leurs domaines de compétences, l'organisation des services municipaux et intercommunaux mais aussi de mettre en avant les multiples atouts de Figeac (patrimoine, sport, culture, enseignement, loisirs...).

Un moment convivial qui s'est clôturé par la remise aux participants d'une pochette contenant les documents utiles à tout nouvel habitant ainsi qu'un cadeau de bienvenue.



Aux côtés d'André Mellinger, Maurice Pons, Christine Gendrot, Monique Larroque, Marie-Claire Lucciani, Patricia Gontier. Une réception en petit comité propice à la discussion..

La Ville souhaite organiser cette réception tous les deux mois. Pour participer, il suffit de s'inscrire en remplissant le formulaire disponible en Mairie (à l'accueil et auprès des services à la population) et en téléchargement sur le site www.ville-figeac.fr (page d'accueil - rubrique « nouveaux arrivants »).

La propreté de la ville est l'affaire de tous

Alors que les habitants et la municipalité font des efforts de fleurissement, de nettoyage et d'embellissement de la ville, certaines incivilités, certains actes inacceptables, dégradent notre cadre de vie. Il s'agit notamment des déjections des chiens lâchés par leurs maîtres, dans les espaces publics et rues de notre cité.

Des canisites et des sacs « toutounet » sont à votre disposition pour l'hygiène et le confort de tous.

Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse, leurs déjections ramassées, lors des promenades dans les espaces publics.

Les contrevenants s'exposent de par la loi à une amende, et une éventuelle mise en fourrière de leur animal de compagnie.

Espace réservé à l'expression des conseillers municipaux

Conformément à la loi du 27 février 2002, relative à la "démocratie et aux libertés", les différents conseillers municipaux disposent d'un espace de libre expression dans le journal de la Ville. Cette liberté est valable y compris pour les erreurs de style et d'orthographe. Les propos tenus n'engagent que les auteurs. Toute attaque ou mise en cause personnelle est interdite de publication dans cet espace conformément à la législation en vigueur.

Élus Figeac Ensemble - Majorité Municipale

Commune et Communauté, en tandem gagnant

Aujourd'hui les enjeux sont multiples, aménagement du territoire, création d'emplois, services au public, environnement, qualité de vie de nos concitoyens. La Ville de Figeac ne peut plus assumer seule tous ces défis, qui par ailleurs dépassent largement le cadre communal.

Si notre rôle de petite ville centre d'un vaste territoire est toujours reconnu, la Ville partage avec le Grand-Figeac un certain nombre de compétences dont beaucoup sont devenues communautaires, afin que la charge qui en résulte n'incombe pas aux seuls Figeacois.

C'est le cas pour l'aménagement des zones d'activités, l'action culturelle, la lutte contre la désertification médicale, la rénovation du bâti ancien et les économies d'énergie. En associant nos moyens techniques et financiers, cela nous permet de créer des emplois sur des zones qui autrefois étaient

entièrement financées par la Ville de Figeac, avec l'aide de l'Etat, de la Région et du Département, mais dont aujourd'hui la maîtrise d'ouvrage et le financement sont assurés par le Grand-Figeac ; de construire une Maison de Santé Pluriprofessionnelle dont le restant à charge, subventions déduites, sera partagé entre la Ville et le Grand Figeac ; de rénover l'habitat et, bientôt, une partie de notre centre-ville.

C'est en unissant nos forces que l'intérêt de Figeac et des habitants des communes voisines se retrouvent dans une dynamique gagnant-gagnant alors que les défis qui nous attendent sont importants.

L'union a toujours fait la force, et c'est dans cet esprit que les élus majoritaires soutiennent des décisions communautaires et que les délégués des autres communes soutiennent également dans leur très grande majorité l'action de la Ville de Figeac.

Le Maire : André Mellinger.

Les adjoints : Bernard Landes, Marie-France Colomb, Christiane Sercomanens, Guillaume Baldy, Christine Gendrot, Antoine Soto, Pascal Bru et Anne Laporterie.

Les conseillers municipaux (dont 7 délégués) : Martin Malvy, Roland Gareyte, Christian Caudron, Marta Luis, Marie-Claire Luciani, Michel Lavayssière, Josiane Lajat, Lionel Bodi, Monique Larroque, Maurice Pons, Amélie Roussilhe et Nathalie Faure.

Élus Vivre Figeac

Faire du Grand-Figeac une chance

Les regroupements de communes en visant les synergies et la mutualisation des coûts devraient être une chance. Or aujourd'hui nous semblons subir les décisions du Grand-Figeac. Notre ville a-t-elle intérêt à investir doublement dans le lancement d'un vignoble (financement communautaire et achat de parts par la commune), a-t-elle eu le choix lors de l'achat du Viguier du Roy,

peut-elle s'opposer à l'accroissement de la pression fiscale, ... ? La commune serait-elle inféodée aux objectifs communautaires ? Raisons économiques et/ou enjeux de pouvoir ? Les Figeacois semblent contraints de participer au-delà de leur quote-part au financement de décisions qui s'imposent à la commune. Malgré une économie dynamique, nous perdons des commerces, avons de nombreux logements vacants et n'attirons pas de nouveaux habitants. Il est urgent de réagir et de remettre les intérêts de la ville au cœur des décisions.

Les conseillers municipaux : Chantal Bergès, Philippe Brouqui, Patricia Gontier et Stéphane Dupré

Élus Renouveau pour Figeac

Face à la « désertification médicale », élus figeacois et professionnels de santé se mobilisent pour trouver des solutions pérennes dans ce domaine crucial, compte tenu de la moyenne d'âge de notre population. A ce titre, les réunions conduites pour préparer l'équipe médicale qui exercera dans la future maison de santé, permettront d'optimiser son fonctionnement sous statut libéral ; cela évitera à la ville de devoir combler un déficit financier récurrent, souvent rencontré dans les centres de santé.

En outre, parmi les actions engagées pour attirer de nouveaux praticiens à Figeac, la qualité du suivi des internes par les médecins maîtres de stage mérite d'être soulignée.

Autre sujet important pour l'avenir de notre commune, la révision du PLU. Espérons que les réunions publiques seront assez nombreuses pour échanger sur l'évolution des constructions dans nos quartiers, avant que soit figé le nouveau schéma directeur d'urbanisme !

Les conseillers municipaux : Henri Szwed, Nicole Dargegen, Bernard Prat et Aurélie Barateau

publicité

publicité